

République française
Département de l'Aisne
COMMUNE DE LOUATRE

Séance du samedi 11 juin 2022

Date de la convocation: 03/06/2022

Membres en exercice :
11

L'an deux mille vingt-deux et le onze juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Christelle JULLIEN,

Présents : 8

Présents : Christelle JULLIEN, Annie VANCAUWENBERGE, Philippe LEFEVRE, Catherine LEFORT, Josiane POISSINGER, Nadia MARTIN, Gilles CURCHOD, Eric HERMANS

Votants : 10

Représentés : Jean-Pierre PLOUCHART, Anselme MAURICE

Excusés :

Absents : Patrick GRYMONPREZ

Secrétaire de séance : Annie VANCAUWENBERGE

DE_019_2022 - Objet : Clôture de convention SIVOM / Mairie

La commune de Louâtre, par convention, met actuellement sa salle communale à disposition du Sivom de la Savière pour la restauration scolaire.

En raison de l'ouverture de l'école de Dampleux à la rentrée de septembre 2022, cette convention n'a plus lieu d'être.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- décide de mettre fin à cette mise à disposition à compter du 8 juillet 2022.
- la participation financière sera calculée du 1er janvier au 30 juin 2022.

Fait et délibéré à LOUATRE, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire
Christelle JULLIEN

